



Karaté Club
de Briançon
Depuis 1977



FICHE d'INSCRIPTION

Dojo Alain HAOUA – Gymnase Municipal, 2 rue Marius Chancel – 05100 Briançon

Adresse du site : <https://shukokai.asso.fr/briancon>

AGE MINIMUM REQUIS : à partir de 5 ans révolus

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____ e-mail : _____@_____

N° de mobile : _____

Adresse : _____

Niveau de karaté (couleur de la ceinture) : _____ (Blanche si débutant)

Pour les mineurs, autorisation parentale : (enfants de moins de 18 ans)

Je soussigné(e) : _____, autorise mon enfant sus-nommé, à pratiquer le karaté.

Date : ____ / ____ / ____ Signature : _____

TARIFS (inclus la licence fédérale de 39 €)	
18 ans et plus :	180 €
Moins de 18 ans à partir de ceinture orange :	160 €
Moins de 18 ans, ceinture blanche et jaune :	130 €

DOCUMENTS à FOURNIR:

Pour les mineurs:

Plus de certificat médical à nous fournir, il est remplacé par une attestation sur l'honneur à remplir et à nous remettre APRÈS avoir complété un questionnaire que vous conserverez SANS le transmettre au club.

ATTENTION : aucune licence ne sera demandée auprès de la Fédération Française de Karaté SANS la fiche d'inscription, l'attestation sur l'honneur et le droit à l'image dûment complétés.

Mode de règlement de la cotisation en:

- Espèces, chèque(s), chèques vacances ANCV



- Le **PASS'SPORT** est reconduit cette saison

voir les modalités sur le site : <https://www.pass.sports.gouv.fr>

IMPORTANT :

- Après 2 séances gratuites, la cotisation devra être réglée ;
- Aucun crédit n'étant accordé, la cotisation sera exigible immédiatement et en totalité ;
- Il est possible d'établir plusieurs chèques en indiquant au dos de chacun la date à laquelle vous souhaitez qu'ils soient encaissés ;
- Moins 20 euros dès le 2^e inscrit de la même famille.